

Commune de Foncegrive

Affouages saison 2026-2027

Mesdames, Messieurs, la saison 2026 - 2027 des affouages est sur le point de débiter. La commune propose des affouages réservés uniquement aux habitants de la commune.

Les affouages de l'hiver 2026 / 2027 se dérouleront en coupe 17 et 29

L'attribution des lots se fera par tirage au sort non négociable.

L'affouage sera payé 7,00 euros le stère tout morceau confondu.

Pour s'inscrire, les affouagistes devront présenter l'original de leur **assurance de responsabilité civile « chef de famille, spécifique aux activités d'affouages »** (la ou des personnes qui feront la coupe de bois) en cours de validité pour la période 2026/2027.

Nous rappelons qu'un même foyer ne recevra qu'un seul lot.

Seules les personnes se chauffant au bois peuvent bénéficier d'un affouage.

La vente de bois est strictement interdite

Si vous souhaitez retenir un affouage, veuillez retirer le coupon réponse en mairie, vous avez jusqu'au jeudi 29 octobre 2026 au plus tard.

Le tirage au sort se déroulera le samedi 7 novembre 2026, à 10h00 en mairie (avec une attestation responsabilité civile « chef de famille, spécifique aux activités d'affouages »).

- Par mail à l'adresse suivant : foncegrive@wanadoo.fr
- Par courrier : Monsieur le maire – 1 place de la mairie – 21260 FONCEGRIVE
- En le rapportant en Mairie, le lundi entre 16h et 18h

MIGNOTTE Didier,
Le Maire,

